

Tarifs 2012

PLONGÉE « À LA CARTE » :

- Forfait 10 plongées autonomes (5 jours).....205 EUR
- Forfait 10 plongées encadrées (5 jours)280 EUR
- Journée 2 plongées autonomes (à l'unité).....45 EUR
- Journée 2 plongées encadrées (à l'unité)60 EUR
- Journée accompagnant non plongeur.....35 EUR
- Journée accomp. + Baptême de plongée.....60 EUR
- Plongée de nuit.....30 EUR
- Encadrement par moniteur (par jour).....15 EUR
- Forfait Nitrox (à la semaine).....20 EUR
- Bloc Nitrox (à l'unité).....3 EUR / bloc
- Bloc 15 litres (à l'unité).....3 EUR / bloc
- Location d'équipement complet.....15 EUR / jour
- Location d'équipement à l'unité.....5 EUR / jour
- Licence FFESSM + Assurance RC.....40 EUR
- Licence FFESSM + Assurance Loisir 1.....60 EUR
- Licence FFESSM + Assurance Top Loisir 1.....80 EUR

SUPPLÉMENTS RECYCLEUR ET TEC :

- Baptême Recycleur Inspiration.....60 EUR
- Location de Recycleur Inspiration.....60 EUR / jour
- Blocs 2L ou 3L pour Recycleur (le set).....10 EUR / jour
- Sofnolime.....8 EUR / kg
- Oxygène (forfait semaine).....15 EUR
- Hélium.....0,05 EUR / litre
- Location de bi-bloc 12L.....10 EUR / jour
- Location de stab wings.....8 EUR / jour
- Location de détendeur O2.....10 EUR / jour
- Location de détendeur fond.....10 EUR / jour
- Location de parachute et dévidoir.....5 EUR / jour
- Guide de plongée en recycleur.....30 EUR / jour

① Tous nos tarifs incluent les transferts hôtel/marina, les déjeuners et les boissons à volonté sur le bateau (Coca, eau minérale, café, thé, infusions), les taxes environnementales, les blocs Air 12L et les plombs. Ils n'incluent pas les pourboires à l'équipage du bateau (2 à 3 EUR par jour conseillés).

NB : Les forfaits et formations sont en journées consécutives.

FORMATIONS DE PLONGÉE :

- Niveau 1 ou Open Water Diver.....390 EUR
En 5 jours (10 plongées). Avec équipement.
- Niveau 2.....430 EUR
En 5 jours (10 plongées). Sans équipement.
- Niveau 3.....450 EUR
En 5 jours (10 plongées). Sans équipement.
- Plongeur Encadré 40m FFESSM.....390 EUR
En 5 jours (10 plongées). Sans équipement.
- Plongeur Autonome 20m FFESSM.....430 EUR
En 5 jours (10 plongées). Sans équipement.
- Plongeur Autonome 40m FFESSM.....450 EUR
En 5 jours (10 plongées). Sans équipement.
- Divemaster PADI.....950 EUR
En 10 jours. Sans équipement.
- Certification FFESSM/CMAS, PADI, IANTD, SDI.....30 EUR

FORMATIONS RECYCLEUR ET TEC :

- Recycleur Diluant Air.....780 EUR
En 5 jours (10 plongées). Avec le Recycleur.
- Recycleur Recreational Trimix.....300 EUR
En 2 jours (4 plongées). Sans le Recycleur.
- Recycleur Trimix Normoxic.....780 EUR
En 5 jours (6 plongées). Sans le Recycleur.
- Recreational Trimix - Circuit ouvert.....300 EUR
En 2 jours (4 plongées). Sans équipement.
- Trimix Normoxic - Circuit Ouvert.....780 EUR
En 5 jours (6 plongées). Sans équipement.
- Nitrox Confirmé + Recreational Trimix.....450 EUR
En 5 jours (10 plongées). Sans équipement.
- Certification FFESSM/CMAS, PADI, IANTD, TDI.....30 EUR

① Nos formations Recycleur et Tec incluent la fourniture de tous les gaz et du Sofnolime. Sur machines Inspiration et Evolution.

QUALIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES : (en complément d'une formation ou d'un forfait)

- Qualification Nitrox.....70 EUR
- Qualification Nitrox Confirmé.....250 EUR
- Qualification Rifap.....100 EUR
- Passerelles FFESSM → PADI.....100 EUR
- Plongée technique.....30 EUR
- Certification FFESSM/CMAS, PADI, IANTD, TDI.....30 EUR

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1• Prestations plongée et croisières :

1.1) A votre arrivée, il est vous demandé de présenter votre carnet de plongée, votre carte de niveau, une attestation d'assurance en responsabilité civile et un certificat médical de non contre-indication à la plongée datant de moins d'un an. Les mineurs doivent présenter une autorisation écrite de leurs parents ou responsables légaux.

1.2) La participation à une croisière ou un séjour plongée implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur du prestataire, dont une copie vous sera remise à votre arrivée. Notre règlement intérieur est à votre disposition en téléchargement sur le site du centre de plongée www.tomsdiverhouse.com. Le non respect du règlement intérieur entraîne l'interdiction de plongée et/ou l'exclusion immédiate du contrevenant, sans aucun dédommagement possible. Le prestataire se réserve en outre le droit de donner toutes les suites nécessaires aux infractions constatées.

1.3) Le nombre de participants minimum pour garantir le départ d'une croisière est de 10 ou 12 (selon les bateaux). Si ce nombre n'est pas atteint, le croisiériste se réserve le droit d'annuler le départ prévu et le remplacer par un autre circuit ou par un séjour plongée à Safaga avec nuits à l'hôtel, sans demande de dédommagement possible.

1.4) Les bateaux et les circuits prévus peuvent faire l'objet de changement ou d'annulation selon les autorisations administratives égyptiennes et les conditions météo, sans demande de dédommagement possible. En cas d'annulation d'une croisière pour des raisons indépendantes de notre volonté (autorisations administratives, météo, indisponibilité du bateau...), nous nous réservons le droit de remplacer la croisière prévue par un séjour plongée à Safaga avec nuits à l'hôtel, sans demande de dédommagement possible.

1.5) Nos tarifs peuvent faire l'objet de variations en cours d'année, sans préavis et même après réservation, selon l'évolution des taux de change, taxes locales, cours pétroliers, etc.

2• Prestations aériennes et hôtelières :

Les prestations proposées sont celles de nos partenaires touristiques agréés en France et en Egypte. Leurs tarifs peuvent faire l'objet de variations en cours d'année, sans préavis et même après réservation, selon l'évolution des cours pétroliers, taux de change, taxes, etc. Leurs offres sont sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilité dans l'hôtel choisi, un autre hôtel de catégorie équivalente vous sera proposé, sans demande de dédommagement possible.

3• Assurances :

Nos prestations n'incluent pas d'assurance. Il vous appartient de souscrire, avant votre arrivée, à toute assurance nécessaire. Pour la pratique de la plongée, comme pour toute pratique sportive, vous avez l'obligation d'être assuré en Responsabilité Civile. Il vous est recommandé d'être assuré pour vous-même contre les risques liés à la plongée (DAN ou FFESSM/AXA, par exemple).

4• Devis et réservation :

Nos propositions de prestations en plongée font l'objet d'un devis. Sont aussi présentées les propositions de nos partenaires hôteliers, dont l'acceptation est indépendante de celle des prestations de plongée. L'acceptation de tout ou partie du devis vaut réservation, qui est définitive après confirmation des disponibilités et paiement d'un acompte. L'acceptation du devis vaut acceptation des conditions générales.

5• Paiement :

Les prestations de plongée, de croisières et hôtelière, sont payables à 25% à la réservation, le solde au moins 30 jours avant l'arrivée. Dans le cas d'un affrètement, d'un groupe de plus de 12 plongeurs ou d'une croisière EXOCET et NAUTILE, le solde est payable 45 jours avant l'arrivée. La prestation aérienne est payable à la réservation directement auprès du prestataire selon ses modalités.

6• Remboursements :

Aucun remboursement ne sera accordé sur les prestations de plongée en cas de non participation aux activités, du propre fait du participant, du fait d'une interdiction de plongée ou d'horaires aériens avancés, ou suite à une sortie annulée pour cause de mauvaises conditions climatiques ou d'activités militaires. Aucun remboursement ne sera accordé sur les formations de plongée en cas d'abandon des cours, quelle qu'en soit la raison. Enfin, aucun remboursement ne sera accordé sur les repas et nuitées non consommées du fait des horaires aériens.

7• Annulation :

En cas d'annulation, les prestations réservées sont remboursables en tout ou partie selon la date à laquelle intervient l'annulation (voir le barème de remboursement ci-dessous). Toute annulation devra nous parvenir par téléphone puis être confirmée par e-mail (date de réception = date de l'annulation). Le remboursement se fera sous forme d'un avoir nominatif, non remboursable, non cumulable et valable 1 an sur nos prestations.

Barème des taux de remboursement selon les prestations	Si l'annulation survient :				
	Plus de 31 jours avant l'arrivée	30 à 20 jrs avant l'arrivée	19 à 10 jrs avant l'arrivée	Moins de 9 jours avant l'arrivée	Non présentation
Formation / Forfait de plongée	100%	75%	50%	Aucun remboursement	
Croisière individuelle *	100%	50%	25%	Aucun remboursement	
Croisière groupe > 12 pers. *	50% 100% si >75 jours	Aucun remboursement			
Chambre d'hôtel **	100%	100% – 2 nuitées déduites		Aucun remboursement	

* : sauf croisières sur le NAUTILE ou EXOCET, où les conditions sont plus restrictives (nous consulter)

** : conditions indicatives de nos partenaires touristiques